

FONDATION DES TREILLES

Reconnue d'utilité publique 90 rue de Varenne - 75007 Paris / 705, chemin des Treilles 83690 Tourtour https://www.fondationdestreilles.com/ Siret : 32469931300023

APPEL À CANDIDATURES POUR UN SÉMINAIRE

version mai 2024

Depuis 1981 la Fondation des Treilles accueille chaque année des équipes internationales de recherche de haut niveau dans tous les domaines de la science, des lettres et des arts dans le cadre de séminaires interdisciplinaires. Les séminaires de la Fondation suivent une structure bien définie et portent sur des thèmes originaux avec un nombre limité de participants, favorisant ainsi les échanges et les discussions. Ils durent 6 jours, accueillant 15 personnes de différentes disciplines, dont au moins 2 jeunes chercheurs, et environ la moitié des participants provenant de France ou d'autres pays européens.

Dans le cadre de ces séjours, la Fondation met à votre disposition les conditions pour que vous puissiez vous consacrer entièrement au projet pour lequel vous avez été sélectionné par le conseil scientifique.

COMMENT CANDIDATER

L'organisateur ou l'organisatrice soumet une proposition de séminaire en remplissant le formulaire de candidature avant la date limite de dépôt. Consultez-les [appels à candidatures] pour savoir à quel moment postuler. Les demandes doivent comporter le nom de trois personnes référentes pouvant recommander votre candidature. Les candidatures sont examinées par le conseil scientifique.

Les décisions du conseil scientifique, validées par le conseil d'administration, sont souveraines. Vous serez informé(e) de sa décision en décembre. Les avis du conseil scientifique ne seront pas communiqués.

DATES

Les séminaires ont lieu de mars à juillet et de septembre à novembre selon un calendrier défini et disponible dans le formulaire de candidature.

Si votre dossier a été retenu, une fois la date de votre séminaire fixée, compte-tenu du planning des autres activités de la Fondation, il n'est plus possible de la modifier. Six mois avant la date prévue de votre séminaire, la Fondation des Treilles assignera à l'organisateur ou à l'organisatrice une interlocutrice qui vous accompagnera dans la préparation et l'accueil de celui-ci.

ORGANISATION

Le séminaire commence le lundi soir autour d'un verre de bienvenue à 19H et se termine le vendredi soir par un dîner de clôture.

Il se décompose en 7 demi-journées de travail du mardi au vendredi. Les séances de travail ont lieu dans la Grande Maison. Il vous est possible de réunir les participants après le dîner dans la grande salle jusqu'à 22h.

Le programme de votre séminaire doit être envoyé à votre interlocutrice au moins un mois avant sa date de début.

Les participants :

Le conseil scientifique de la Fondation des Treilles a validé votre projet sur présentation de cette liste de participants qui comprend un ou deux jeunes chercheurs (doctorants ou post-doctorants). Vous ne pouvez plus la modifier. Si un participant se désistait et que vous souhaitiez le remplacer, vous devez en informer votre interlocutrice de que possible.

Un mois avant le début du séminaire ou grand séjour d'étude, il n'est pas possible de modifier la liste des participants. Les participants s'engagent à rester toute la durée du séminaire.

Si un ou plusieurs participants doivent partir le vendredi, l'organisateur devra veiller à ce que le séminaire se termine dès le vendredi après-midi et à ce que tous les participants quittent le domaine avant 18 heures le soir même.

Les voyages :

Tous les participants doivent arriver le lundi avant 18h30 et être repartis avant 12h le samedi.

En fonction des heures d'arrivée et de départ, un taxi sera réservé et pris en charge par la Fondation à la gare des Arcs-Draguignan ou à l'aéroport de Nice. En cas d'heures d'arrivée et de départ proches de deux (ou plus) participants, la Fondation se réserve le droit de n'envoyer qu'un seul taxi. Dans ce cas, il est possible que les participants doivent attendre un peu à la gare ou à l'aéroport.



FONDATION DES TREILLES

Reconnue d'utilité publique
90 rue de Varenne - 75007 Paris / 705, chemin des Treilles 83690 Tourtour
https://www.fondationdestreilles.com/

Siret: 32469931300023

La Fondation des Treilles s'inscrit dans une démarche de développement durable. C'est pourquoi elle apprécie que les participants venant de France privilégient le train à l'avion. Votre interlocutrice pourra vous conseiller les horaires de train les mieux adaptés.

Les forfaits de remboursement :

Dans le cas d'un séminaire, la Fondation des Treilles peut participer aux frais de voyage des participants dans la limite du forfait maximum alloué et des tarifs suivants :

Paris: 200€
Province: 250€
Europe: 350€ à 500€
Australie et Japon: 1800€
USA East Coast: 1200€
USA Mid-West: 1400€
USA West Coast: 1800€

Canada : 1 200€

Cependant, elle appréciera que les institutions dans lesquelles travaillent les participants puissent prendre en totalité (ou en grande partie) les frais de voyage.

Chaque participant réserve son billet ; il est remboursé par virement bancaire sur présentation des justificatifs de voyage. En cas d'annulation du voyage, la fondation ne rembourse pas les frais de voyage engagés.

VIE À LA FONDATION

Le domaine des Treilles a été conçu pour offrir des conditions propices à la concentration et à la création. Les participants s'engagent à rester toute la durée du petit séjour d'étude.

L'environnement :

Le domaine de la Fondation est vallonné et situé à une altitude moyenne de 600 mètres. La vue s'étend au-dessus de collines boisées vers le massif de l'Estérel, la Sainte-Victoire et, par une belle journée froide, jusqu'à la Corse. Il s'étend sur 300 hectares et est propice à la promenade.

Pour les déplacements dans le domaine, l'usage des chaussures à talons est fortement déconseillé et, pour les marcheurs, des chaussures de randonnée seront utiles. S'il est recommandé d'emporter un chapeau et des lunettes de soleil, il est néanmoins rappelé que les nuits peuvent être fraîches au printemps et en automne.

Les logements :

Les participants sont logés dans des maisons individuelles ou collectives qui peuvent être éloignées. Dans ce cas, des voitures sont mises à disposition sous conditions.

Chaque logement est relié au réseau Wifi. Cependant, au vu de notre position géographique éloignée, il arrive parfois que celui-ci soit perturbé.

A l'exception du respect des lieux et du matériel qui leur sont confiés, la Fondation décharge complètement ses hôtes de tout souci logistique.

Les repas:

Dans les maisons collectives, seule la cuisine est partagée pour le petit-déjeuner. Les repas sont pris dans la salle à manger de la Grande Maison à 13h00 et à 19h30.

A savoir:

Les participants ne peuvent pas venir accompagnés de leurs conjoints ou de leurs enfants.

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

La tranquillité a pour contrepartie un certain éloignement : le médecin le plus proche est à 5 km, l'hôpital à 15 km et la pharmacie à 7 km. Nous disposons d'une pharmacie de premier secours à disposition. Toutefois, il est fortement recommandé que chaque invité apporte ses médicaments.



FONDATION DES TREILLES

Reconnue d'utilité publique 90 rue de Varenne - 75007 Paris / 705, chemin des Treilles 83690 Tourtour https://www.fondationdestreilles.com/ Siret : 32469931300023

MATÉRIEL

Pendant votre séminaire ou grand séjour d'étude, vous disposerez d'un grand écran, d'un ordinateur relié à un vidéoprojecteur et à un système de sonorisation. Pour les projections sur écran, les participants sont invités à mettre leurs documents en format PDF et sur une clé USB.

Si besoin, un matériel de visioconférence peut être mis à disposition.

Les participants sont invités à se munir de leur ordinateur portable.

BIBLIOTHÈQUE

La responsable de la bibliothèque mettra à disposition des participants des ouvrages sélectionnés relatifs au thème de votre petit séjour d'étude.

Les ouvrages de la bibliothèque sont empruntables pendant la durée du séminaire.

Pour des demandes spécifiques, merci de consulter le [catalogue en ligne] de la bibliothèque et d'adresser un message à v.dubec@fondationdestreilles.com

La Fondation des Treilles est reconnaissante aux participants d'apporter l'ouvrage le plus récent dont ils sont auteurs, afin d'enrichir la bibliothèque de la fondation.

CONTREPARTIES

Un mois au plus tard après votre séminaire, l'organisateur ou l'organisatrice fournira une synthèse des travaux de son séminaire d'une à deux pages qui sera publié sur le [carnet de recherches] de la Fondation.

Si, à l'issue du petit séjour d'étude, vous publiez vos recherches, la Fondation des Treilles vous demande de bien vouloir faire mention de remerciements dans la publication et d'y insérer la mention suivante :

« La Fondation des Treilles créée par Anne Gruner-Schlumberger a notamment pour vocation de nourrir le dialogue entre les sciences et les arts afin de faire progresser la création et la recherche. Elle accueille des chercheurs et des créateurs dans son domaine des Treilles (Var) <u>www.fondationdestreilles.com</u> ».